Solidaires Finances Publiques 42
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Loire

Journal d'informations syndicales

**Compte Rendu du Comité Social d'Administration Local du 30 janvier 2024**

Nous sommes intervenus en liminaire, et nous avons été, comme à l'accoutumée, les seuls.

Nous avons interpellé le directeur sur l'enquête de Médiapart concernant les conseils d'optimisation fiscale qui auraient été donnés par notre ex DG Jérôme Fournel et Gérald Darmanin, alors ministre des comptes publics, au PSG lors du transfert de Neymar.

Nous en avons profité pour répondre point par point au message de départ de notre ex DG publié sur Ulysse le 12 janvier.

Enfin nous sommes intervenus sur le plan local de transition environnemental et sur les négociations salariales.

<u>Réponse du président de séance :</u>

Il a dit être d'accord avec nous et l'égalité fiscale doit être la même pour tout le monde.
L'affaire est en cours d'investigation et il dit attendre le retour de ces investigations.

Sur les rémunérations, les négociations sont en cours au niveau DGFIP (l'indemnitaire est géré par la DGFIP et non la fonction publique), il a plus que bon espoir.

Concernant le NRP, il a une conviction : la proximité, la rapidité, la manière de répondre aux gens est très importante déjà aujourd'hui. Des services de tailles conséquentes permettent de faire face aux aléas de la vie et cela lui semble positif.
Nous avons une technicité avérée grâce à notre socle de formation initiale et continue (8 % du budget est dédié à la formation).
Nous sommes aujourd'hui à plus de 30 points d'accueil dans la Loire grâce à la mise en place des Espaces France Service, cela permet de faire l'accueil tout venant et de décharger les agents de notre administration des tâches qualifiées d'ingrates pour se consacrer sur autre chose.
Pour lui, le service est plus proche de l'usager qu'avant. Nous ne partageons bien entendu pas ce point de vue.

Concernant le contrôle fiscal, pour le directeur, le rôle de conseil de notre administration est indispensable et évite d'avoir l'image d'une administration trop éloignée. Cela doit se faire de concert avec une poursuite de lutte contre la fraude qui est une mission de service public.

Concernant l'IA et la Data Mining, c'est dans l'air du temps et il faut l'accepter le tout accompagné de la formation nécessaire pour les agents.

Le directeur a mal compris ou mal interprété, peut être sciemment, nos propos sur le conseil et le contrôle fiscal ainsi que sur l'IA et le Data Mining.
Le directeur estime que la Loire est pourvue du nombre de vérificateurs suffisant pour le contrôle de la fraude fiscale.

Des outils vont continuer à s'améliorer, et l'IA va faire son travail, mais il va falloir former les agents pour travailler ensemble.

Notre réponse :

- Nous n'avons pas porté de jugement sur le contrôle fiscal. Nous avons juste dit qu'il y avait 2 poids 2 mesures.
- Sur l'IA, nous ne sommes pas fermés à l'évolution, mais cela ne doit pas être l'alpha et l'omega, il ne faut pas voir cela comme un outil pour supprimer des postes.
- Pour nous, cela n'est pas un hasard si le DG part au moment où les faits sortent. Notre ex DG continue bien son parcours, il a fait du mal aux douanes et par la suite à la DGFIP.
- Concernant les négociations salariales, la volonté est bien des **2** côtés et non unilatérale comme le directeur le sous-entendait.
- Sur le NRP : il y a toujours eu des postes de proximité et un accueil par notre administration. Les France Services ne sont pas du même acabit.
  Nous avons des agents responsables et qui font que cette administration n'a pas coulé. L'accueil doit être reconnu.

## 1) Adoption du Règlement Intérieur du CSAL de la LOIRE (pour Avis) :

La Formation Spécialisée (toutes les organisations syndicales en intersyndicale) a apporté des propositions de modifications que la Direction a publié sur Ulysse 42 mais le vote ne s'est fait en formation spécialisée, comme en CSAL, que sur le Règlement Intérieur proposé par Bercy et non celui modifié par les syndicats.

Nous avons dénoncé cette mascarade et ce simulacre de dialogue social. Au niveau national comme au niveau local, il n'y a eu aucune marge de négociations sur ce sujet. Le dialogue social n'est dans ce cas, qu'un mot creux, de la communication et en rien une réalité.

Lors de la dernière Formation Spécialisée en décembre 2023, alors que nous pensions pouvoir présenter nos différents amendements et discuter sur ce sujet, la direction nous a dit que nous pouvions présenter nos amendements mais que le vote se ferait de toute façon sur le règlement intérieur présenté par l'administration sans aucun changement. Ils nous ont donc écouté poliment, sans plus, égrener nos amendements (causes toujours, tu m'intéresses !).

M Pareja a reconnu que des discussions longues ont été menées avec l'interrégion sur ce sujet, que certains directeurs ont fait remonter que cette façon de faire était curieuse mais que cette décision de non modification avait été prises par des personnes à Bercy qui assument leurs décisions

Toutes les Organisations Syndicales ont voté CONTRE l'application de ce règlement intérieur pour le CSAL.

## 2) Présentation du parcours de carrière (pour information)

Ateliers parcours de carrière : il se tiendra le 15 février ; il sera composé de cadres A et A+ volontaires pour un partage d'expérience et une réflexion commune : mobilité, promotion,

accompagnement.
Malheureusement, la retraite et les rémunérations en sont exclus.

Les objectifs sont :
-accompagnement des cadres dans leur parcours professionnel
-rendre plus lisible ce parcours

Cette démarche est basée sur l'observatoire interne qui a montré une nouvelle fois les inquiétudes des cadres A et A+

Des réflexions sont en cours pour les C et B d'après M PAREJA.
Cela peut avoir une importance sur l'attractivité.

Nous sommes intervenus en expliquant que les problèmes d'attractivité à la DGFIP sont nombreux (Rémunération, carrière, changement de règles incessants en termes de mobilité, postes au choix, contractualisation…)

## 3) Facturation électronique : actualisation (pour information)

Nous vous avions fait un point complet lors d'un précédent CSAL.

Il s'agit de la mise en place d'une plateforme publique pour tous les intervenants et ce afin de lutter contre la fraude fiscale.

Le dispositif repose sur trois types de transfert de données :

• l'obligation de facturation électronique pour les opérations internes entre assujettis.

• l'obligation de transmission électronique à l'administration des données de transactions pour les opérations vers un non assujetti;

• l'obligation de transmission électronique à l'administration des données relatives

au paiement lorsqu'elles portent sur des prestations de services

Il y a 2 grosses problématiques :

- les PME qui ne sont pas prêtes
- la multiplicité des intervenants, tout le monde doit avoir une plateforme pour déclarer OU recevoir une facture électronique.

Le but principal affiché est la lutte contre la fraude.

La mise en place est reportée de Juillet 2024 à Septembre 2026 (pour les entreprises et les collectivités locales) et Septembre 2027 (pour les PME et TPE).

## 4) Plan d'actions départemental en matière de transition écologique (pour information)

La direction locale mettra à disposition sur Ulysse 42 le document.

Il sera demandé à chaque agent d'agir à titre individuel dans les services.

Ce plan comporte 30 actions au niveau local afin de réduire l'empreinte carbone de notre direction (achats de véhicules électriques, isolation des bâtiments, chaudière à condensation (pour Roanne, mise en place de panneaux solaires (Firminy), limitation de la température de chauffage à 19 °C, …).

## 5) Conditions de vie au travail (pour information)

Il s'agit d'une extraction des données de plusieurs documents :

- Observatoire interne 2023
- DUERP 2022
- Tableau de Bord de Veille Sociale 2022

Sur 17 résultats présentés, nous sommes « meilleurs » que des directions locales équivalents sur 10 résultats.

Pour notre part, nous sommes moins mauvais…

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 26 % sont optimistes et plutôt optimistes par rapport à leur avenir au sein de la DGFIP
- 16,99 % sont optimistes par rapport aux rapports sociaux et relations de travail (soutien, conflits, reconnaissance, pilotage…)
- 8 % de vacances d'emplois…

## 6) Questions diverses

- Devenir du PCRP Sud : Il n'y aura plus qu'un seul PCRP dans la Loire avec 2 antennes (1 à St Etienne et 1 à Montbrison) pilotée par une cheffe de service.

La direction va venir dans le service pour expliquer la situation. Cette situation est pérenne jusqu'en 2027…

-Devenir des services implantés à Gruner : aucune avancée depuis le CSAL de décembre. Le bail de 9 ans a été prolongé d'une année.

Les tractations sont en cours avec la politique immobilière de l'État au niveau régional et la DDT / DREAL qui sont aussi concernés sur le site.

La direction nous a indiqué qu'elle aimerait ne plus avoir de loyer à débourser.

-Manifestations des agriculteurs / Taxis / Routiers : il est demandé aux agents d'emporter leur PC portable chaque soir au cas où.

Pour Solidaires Finances Publiques

Grégory PROTIERE
Olivier GUETON
Sophie VANDENHOVE
Christel RIVET
Rémy ALEMAN
Christiane RIGAUD
Christophe DA SILVA